



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think et Do Tank des dynamiques européennes*

Paris, le 29 mai 2020

M. Thierry BRETON  
Commissaire au marché intérieur  
Rue de la Loi, 200  
B - 1049 BRUXELLES

Objet : Régulation et encadrement des prix

Monsieur le Commissaire

Vous connaissez désormais l'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (I.R.C.E.), organisme indépendant et généraliste travaillant notamment sur les affaires économiques. Je me permets ce nouveau courrier s'agissant cette fois de la régulation et l'encadrement des prix pendant et en sortie de cette crise sanitaire.

L'euro fut et reste une belle réussite mais excepté lors de son installation avec une inflation non reconnue de par ceux qui en ont profité pour faire flamber momentanément certains prix en oubliant les centimes et réduisant le pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'objectif de réduction de TVA sur certains achats, services ou certaines prestations visant notamment en France à favoriser l'emploi, n'a été respecté qu'à un faible pourcentage.

La crise sanitaire actuelle devrait voir germer une réelle solidarité et une éthique intra européenne et au sein de chaque nation dans ses composantes économiques. Des aides et des fonds, dont les montants s'additionnent de façon vertigineuse, sont mis en place par les Institutions pour soutenir les problèmes de trésorerie des entreprises, et surtout des PME, dans le sillage de la crise mais aussi pour les protéger de toute prise de contrôle étranger opportun et non voulu. Elles sont reprises par les Nations, qui pourront sans doute passer outre les cadres de déficit imposés, avec le risque néanmoins encouru, ainsi que par leurs régions et même en France par les départements dont l'économie n'est pas la compétence. Plus de deux millions d'entreprises en ont bénéficié en France avec trois types de mesures. Vous avez demandé un plan Marshall pour l'hôtellerie et la restauration, sans doute bienvenu pour relancer les processus, pourtant non cassés, qui ne doivent pas supporter les mesures de chômage partiel, quand certains estiment que 40% des enseignes ne pourront relancer leur activité.

Pour autant, pour compenser aussi le manque à gagner, nous assistons actuellement à une envolée des prix de certaines fournitures et prestations de la part de magasins et d'entreprises, de façon réduite par certaines enseignes de grande distribution ainsi que la remise en question de conventions existantes, notamment dans l'industrie, qui peuvent engendrer une superfétation et hausse alors que les salaires ne sont pas revus à la hausse, voire même à la baisse.

I.R.C.E. - Institut de recherche et de Communication sur l'Europe - Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers 75017 PARIS - siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys - 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 - [www.irce-oiing.eu](http://www.irce-oiing.eu) - [contact@irce-oiing.eu](mailto:contact@irce-oiing.eu)



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

*Le Think et Do Tank des dynamiques européennes*

Aussi, même si ces mesures budgétaires doivent être saluées, il convient d'accentuer les mesures de vigilance et de partage d'éthique de solidarité mais aussi régulation encadrée sur les prix sous peine de disparités et d'effets inverses escomptés.

Restant à votre disposition pour travailler de concert sur ce sujet, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, mes respectueuses salutations.

François CHARLES  
Président  
[fcharles@irce-oing.eu](mailto:fcharles@irce-oing.eu)

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)